

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 608 8 octobre 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
J. Cornuz
Ernest Bollinger

608

Domaine public

La Suisse dans tous ses Etats

En 1848, le bicamérisme au niveau fédéral — deux Chambres dotées de pouvoirs identiques — est combattu à la fois par les radicaux qui y voient un frein au progrès et par les conservateurs qui rechignent à accepter une innovation qui leur paraît intolérable.

A en croire l'historien William Ruppard, la solution s'imposera néanmoins parce qu'elle avait « le mérite décisif de n'être acceptable pour personne ». Depuis lors, le système choisi est entré dans les mœurs. Il est devenu un monument politique au même titre que la démocratie directe. Le Conseil des Etats a réussi à s'imposer comme la « Chambre des cantons », le lieu de la sagesse et de la pondération, le contre-poids nécessaire à l'enthousiasme quelque peu irresponsable du Conseil national, la « Chambre du peuple ». Lisez les manuels d'instruction civique.

Il y a quinze jours, la Chambre des cantons refusait sèchement une solution « fédéraliste » au problème de l'avortement: un Etat, un droit! On a relevé le paradoxe.

Pourtant, celui qui, curieux, examine l'attitude du Conseil des Etats au cours des vingt dernières années, n'est pas surpris par cette dernière décision.

Lorsque la Chambre haute se drappe dans le fédéralisme, c'est pour mieux faire triompher ses options « libérales ».

En matière économique, financière et sociale, les réticences des conseillers aux Etats à l'égard des compétences fédérales sont davantage motivées par les exigences de l'économie de marché que par le souci de l'autonomie cantonale. En 1970, dans le débat sur la résiliation du bail à loyer, le Conseil des Etats refuse de déléguer des compétences aux

cantons: trop dangereux pour les propriétaires immobiliers!

En matière sociale, il garde l'œil rivé sur l'équilibre budgétaire. Quand un conseiller aux Etats s'oppose à une augmentation des impôts fédéraux directs sous prétexte qu'il faut préserver la matière fiscale des cantons, suivez-le à la trace dans son canton: il y a fort à parier qu'il militera là aussi contre toute aggravation de la charge fiscale... même si le budget cantonal en pâtit.

En matière agricole également, le mythe du Conseil des Etats, rural et favorable à la paysannerie, ne tient pas. Qu'il s'agisse des petits paysans (économie laitière en 1960, détenteurs de bétail bovin en 1964, etc.), des paysans de montagne (subventions fédérales en 1964), de la famille paysanne (allocations familiales en 1965 et 1973), il se montre systématiquement pur et dur: la loi du marché... et tant pis pour ses conséquences pour les petits.

Alors, le Conseil des Etats, Chambre des cantons? Chambre de notables, maladivement libérale lorsqu'il s'agit d'économie et de finances, mais singulièrement centralisatrice, totalitaire même lorsqu'il s'agit d'imposer les valeurs morales de la Suisse rurale, comme elle l'a montré dernièrement en matière d'interruption de grossesse.

DOMAINE PUBLIC

L'offensive est lancée

Vos adresses de nouveaux lecteurs de «Domaine Public» commencent à nous parvenir. Merci! Inutile de préciser que nous nous chargeons de vérifier si les noms que vous nous suggérez ne sont pas déjà enregistrés sur nos fichiers (si oui, nous nous mettons en contact avec vous pour «corriger le tir»).

Nous épargnerons à nos lecteurs une statistique hebdomadaire de la présente campagne. Un petit bilan de temps en temps suffira, nous l'espérons, à rappeler combien nous comptons sur vous.

Le catenaccio et les échecs

Tiers-monde.

Je lis dans la *Luce*, l'hebdomadaire des Vaudois du Piémont, un article consacré au pouvoir d'achat des pays du tiers-monde, d'où je tire ceci: dans les années 1961 à 64, il fallait 7,5 kg de café tanzanien pour une montre suisse; tout juste dix ans plus tard — 1971-74 — il en fallait 14,2... Chiffres tirés des statistiques du commerce suisse à l'extérieur.

Sur le même thème.

Bande dessinée intitulée: *Chômage d'ici... Jean... et d'ailleurs... Mamadou*.

Deux séries de dessins commentés.

Première série:

Jean: Jean quitte l'école à seize ans; Jean est embauché par Pata, usine de chaussures; Jean travaille sur une presse à sandales; la direction de Pata s'intéresse au tiers-monde; en Afrique: bas salaires, peu d'impôts, pas de syndicats; Pata transfère la production de sandales en Afrique; Pata ferme son usine; Jean est licencié de chez Pata; Jean s'inscrit comme chômeur.

Deuxième série:

Mamadou: Mamadou va à l'école à trois ans; au village, c'est la famine; Mamadou part en ville; il trouve du travail chez un cordonnier; ils font des sandales artisanales; une usine Pata s'ouvre; elle emploie 40 ouvriers; l'usine produit 1.500.000 sandales par an; 5000 cordonniers et artisans disparaissent; c'est ainsi que Mamadou perd son travail; seul, sans le sou, il se fait cireur de chaussures.

J'aurais, quant à moi, rajouté une ou deux images montrant le consommateur de sandales «usinées» obligé d'en changer sans cesse, parce qu'elles ne valent rien, que les coutures se défont, etc.

A propos:

Je me fais quelque souci au sujet de l'Italie...

Non pas le terrorisme; non pas le désordre économique et politique; non pas le chômage — mais ceci:

Comme chacun sait, le *football* italien traverse une crise. Les grandes équipes pratiquent un «catenaccio» obstiné; elles ne savent plus attaquer; quand elles gagnent, c'est par 1 à 0... Souvent le match reste nul, aucun des deux adversaires n'ayant marqué de but...

Bien.

Or, cet été, s'est déroulé l'habituel championnat d'échecs d'Italie. On attendait la victoire aisée du Grand Maître international Tataï. Or Tataï n'a pas triomphé. Il n'a pas perdu une seule partie, mais il n'en a gagné qu'une! Manque d'agressivité, incapacité d'attaquer, manque d'imagination: toutes ses parties se terminent par la nullité!

... Dans deux domaines aussi éloignés que le football et les échecs, vous avouerez qu'il y a de quoi s'étonner!

Mais vous ajouterez peut-être que nous ferions mieux de balayer devant notre porte: on ne peut pas dire que la politique suisse — en matière de service civil notamment — brille par sa «créativité»!

J. C.

Glanures helvétiques

Il fallait s'y attendre et on n'a pas attendu trop longtemps: voilà le sauvetage de la SSIH par les banques commerciales invoqué pour justifier le refus d'une imposition des avoirs fiduciaires. C'est M. R. A. Jecker, membre de la direction du Crédit Suisse, qui se livre à cet exercice dans une démonstration de haut vol publiée dans le dernier «bulletin» (août/sept.) du CS. Conclusion de M. Jecker: «(...) Grâce à cette volonté de réaliser des bénéfices, elles (les banques, Réd.) sont également à même d'assister des entreprises importantes en difficulté, comme dans le cas de la SSIH, sans que l'Etat et, partant, le contribuable, aient à payer leur tribut. Ces contributions des banques elles-mêmes sont-elles donc moins importantes pour le

bien-être général qu'un coup de filet fiscal sur leurs clients?» Droit au but, M. Jecker! Rappelons-nous pourtant que les banques n'ont toujours pas donné d'explications sur le surprenant déficit de 161 millions (cf. DP 594, 4.6.1981) apparu soudain en 1980 alors que l'année précédente se concluait sur un boni de 4 millions; des explications qu'elles seraient à même de donner puisqu'elles étaient confortablement représentées au conseil d'administration... Finalement, peut-être vaudrait-il mieux prendre M. Jecker au mot et examiner le marché qu'il suggère: les contribuables renoncent au «coup de filet fiscal» et en contrepartie l'Etat a la possibilité de faire obligation aux banques de procéder à des «sauvetages» précis d'entreprises en difficulté. Donnant donnant.

* * *

Les travailleurs manuels se font rares en cette ère de société post-industrielle: le Parti socialiste ouvrier (ex-LMR) n'en a trouvé qu'un (sur 18) pour paraître sur sa liste de candidats au Conseil communal de Lausanne. Le score est un peu meilleur pour l'élection au Grand Conseil genevois: deux ouvriers (des arts graphiques) sur quinze candidats. Au reste, bien sûr, des enseignants, des étudiants et des employés à ne plus savoir comment les surnommer pour leur ôter leur qualité de travailleurs du tertiaire.

* * *

Faites-vous partie de l'élite qui séjourne dans des hôtels membres du «Groupement des hôtels de tout premier rang de Suisse», des «Hôtels de grande classe internationale» (plus de vingt en Suisse), qui ont été admis au «Club of Clubs», «un monde à part, pour gens-huppés uniquement» et qui reçoit des invitations, en anglais, à se rendre dans un palace de sa ville de résidence pour passer commande de vêtements confectionnés à Hong Kong? A noter qu'une de ces entreprises (Kudrat Inc.) mentionne en tête de son papier à lettres l'appel suivant: «Nous avons confiance en Dieu, priez pour la paix» (We trust in God — pray for peace).

Ecoles de journalisme: subventions en vue

Dix journalistes viennent d'obtenir leur diplôme. C'est un événement dans notre pays qui ne connaît pas de véritable formation institutionnalisée de journalistes.

Ce diplôme professionnel n'a pourtant rien d'officiel: il est signé par une des grandes entreprises de presse, Jean Frey SA. Il y a un an, 250 demandes d'admission à cette «école de journalisme» avaient été enregistrées! Dix candidats avaient été sélectionnés selon les critères de l'employeur. Ils viennent de terminer leur formation.

Ringier avait ouvert la voie à l'école Frey. Les grands quotidiens alémaniques organisent également une formation interne de leurs journalistes. Enfin, quelques petits journaux envoient leurs stagiaires chez Ringier.

En Suisse romande seulement une formation professionnelle commune est organisée, par une Commission mixte d'éditeurs et de journalistes (au Tessin, sous la houlette gouvernementale, un premier cours de journalisme a été organisé en 1981 — contributions de l'Association des journalistes tessinois, de l'Association suisse des éditeurs de journaux et de la Radio-TV suisse italienne).

L'évolution est à la fois réjouissante et inquiétante: quelques grands éditeurs de journaux assurent une formation sérieuse aux jeunes journalistes et contribuent ainsi à consolider la réputation de la profession. Inquiétante parce que cette formation augmente encore le pouvoir des grands oligopoles de la presse: Ringier et Frey fabriquent des journalistes pour leurs produits, et ceux qui partent ailleurs porteront l'empreinte de leur maître d'apprentissage. Les rapports de domination se renforceront sur ce plan aussi.

Mais voilà que, dans les coulisses, des techniciens s'affairent pour préparer des projets de formation.

Discrètement, à l'abri de toute publicité. Chaque groupe s'efforce d'avancer l'autre et d'occuper le terrain avant qu'un concurrent n'arrive.

Projet numéro 1. Il émane d'un groupe de la SSR tessinoise. L'idée de ce projet est de créer une école des mass médias installée au Tessin. On peut imaginer que beaucoup de journalistes ne refuseraient pas une formation dans ce beau canton réputé pour la sympathie et l'honnêteté de ses journalistes, loin des grands centres de décision. Mais le directeur général de la SSR est opposé à ce projet. Il est donc déjà enterré.

Projet numéro 2. Il s'agit d'une étude du professeur Florian Fleck, directeur de l'Institut des communications sociales de l'Université de Fribourg. M. Fleck a été chargé par M. Schürmann d'élaborer un projet de formation des journalistes pour toute la Suisse. Le centre d'enseignement devrait se situer à Fribourg ou à Berne. Mais M. Fleck est assez réaliste: «Je ne crois pas à un seul centre de formation centralisé.» Quant à M. Schürmann, il rêve d'un institut de formation «postgradué».

Projet numéro 3. Un institut dans le canton de Lucerne. Le projet est élaboré par un groupe de travail soutenu par des éditeurs de journaux, d'anciens journalistes travaillant dans les relations publiques, de la SSR, de milieux économiques et politiques lucernoises.

PARTICIPATION: CONNAIS PAS!

Toutes ces informations n'auraient pas dû vous être communiquées, mais des fuites se sont produites; le *Tages Anzeiger* et la *Basler Zeitung* ont alors levé un coin du voile. La Fédération suisse des journalistes s'est étonnée de ne pas avoir été mise au courant de ces projets. On se méfie surtout du projet «Meggenhorn» (projet 3): Meggen est une commune de la banlieue de Lucerne, connue pour ses millionnaires; Meggen est également le domicile de Ringier SA...

Les promoteurs des projets n'ont pas voulu consulter les associations de journalistes par crainte de

voir le problème «politisé». Mais les deux groupes se sont maintenant rapprochés et s'acheminent ensemble vers un projet 4!

Pourquoi cette agitation soudaine autour de la formation des journalistes? On peut avancer plusieurs hypothèses:

1. Le problème de la formation préoccupe les gens de la presse depuis des années. Aucune solution intermédiaire n'a donné satisfaction. En 1972, M. Schürmann avait déjà fait des propositions pour que la Confédération encourage la formation de base et complémentaire des journalistes par des subventions; propositions reprises par la commission d'experts chargée de préparer la révision de l'article 55 de la Constitution fédérale, en 1975. Rien n'a été fait à ce niveau.

2. Les grandes entreprises de presse alémanique ont commencé, depuis 1973, à créer leur propre école de journalisme. Avec un certain succès qui les encourage à aller plus loin aujourd'hui.

3. Ni les éditeurs de journaux, ni les associations professionnelles ne disposent de moyens financiers suffisants pour créer une véritable formation commune. Les seuls grands financiers possibles pour une telle entreprise seraient la SSR et Ringier. Alors? Les deux ont un projet en route, la SSR parce qu'elle en ressent le besoin, Ringier pour renforcer sa position sur le terrain.

4. Le rapport de la Commission fédérale pour une conception globale des médias devrait paraître prochainement. Il contiendra des recommandations à propos de la formation des journalistes et de son subventionnement. Par conséquent, il faudra être prêt pour toucher sa part du gâteau des subventions fédérales.

La formation des journalistes?

Eh bien, qu'ils se réjouissent, on y pense! *D'autres* s'en préoccupent et ils y mettront les moyens nécessaires pour leur dire ce qu'il faut faire. Pour le moment, ils n'ont pas besoin de la collaboration des journalistes. Ni de leur avis. La participation, ce sera pour après-demain.

Ernest Bollinger

Zinoviev: la critique retournée

Zinoviev ne caresse pas ses auditeurs dans le sens démagogique du poil. Il affiche son orgueil dans un discours toujours proche de la colère où, dans les aigus, chante le russe. Orgueil qu'il baptise certitude tirée, non pas de l'étude, mais de son étude de la science, logique et mathématique. L'histoire est découpée en grandes périodes, simples comme dans un catéchisme marxiste élémentaire, la féodalité, le capitalisme, le communisme totalitaire. Le communisme n'est qu'au début de son règne quasi millénaire. Rien ne résiste à cette réduction sans espoir. Le renouveau polonais: une vaguelette. Ou bien les Polonais défont ouvertement l'URSS et ils seront écrasés; ou bien ils se remettent au travail et ils seront asservis par l'organisation même du travail.

Dans l'auditoire Jean Piaget, l'intelligentsia genevoise, les invités des Rencontres internationales étaient pris à contre-pied: Jacques Freymond qui présidait, à contre-pied de son ton de bonne compagnie tissu anglais, Jeanne Hersch, à contre-pied de sa sensibilité de cœur et de raison aux événements de Pologne, Alain Besançon, à contre-pied de sa soviétologie. Ceux qui, comprenant le russe et voulant le faire savoir, applaudissaient avant traduction, en étaient réduits à applaudir des phrases d'un fatalisme inhumain, et leurs claquements sonnaient dérisoires.

L'EXIGENCE D'ÉGALITÉ

Cet affrontement de tempéraments certes, mais aussi d'idéologies était l'occasion d'entendre quelque chose qui dérange les propos occidentaux qui, agressifs ou bienveillants, entonnent en harmonie le chant du progrès, de l'égalité, de la fraternité. La critique de Zinoviev est d'abord une critique de la société soviétique, mais cette analyse peut être appliquée à la société occidentale, alors même que

l'Occident se croit à l'abri de tout reproche, puisqu'il est ou s'imagine être l'antinomie du totalitarisme soviétique.

Ajoutons encore que Zinoviev ne recherche pas, dans les deux sociétés, soviétique ou occidentale, les points communs qui seraient liés à l'évolution industrielle et technologique (sociétés de la conquête de l'espace, sociétés de l'énergie nucléaire, etc.). Il ne recherche pas non plus les formes ouvertes ou discrètes d'un totalitarisme occidental.

Il s'en prend, par une analyse qui passe le rideau de fer, à la nouvelle bourgeoisie des deux camps.

L'ALIBI ÉGALITAIRE

La critique de Zinoviev appliquée à l'URSS prend la forme provoquante d'une exigence d'inégalité. En effet, la collectivisation des moyens de production a supprimé les inégalités de richesse et de pouvoir attachés à la propriété. Mais les inégalités de fait subsistent; elles sont connues: elles tiennent au salaire, à la hiérarchie, aux privilèges de logement, de ravitaillement, d'éducation. Or elles ne correspondent pas nécessairement aux mérites ou à la compétence (Z. se réfère orgueilleusement à sa propre expérience de savant, certes privilégiée, mais moins que beaucoup de parasites sans talents). En conséquence, contre une hiérarchie inadéquate, l'exigence d'inégalité (sous-entendu: correspondant à des mérites inégaux) a une vertu révolutionnaire.

Jusqu'ici, le discours critique est dans la ligne idéologique du 18^e siècle et de la bourgeoisie industrielle: à l'inégalité de privilèges, opposer l'inégalité du mérite. Mais au-delà...

Comme la société soviétique a aboli ce qui est à ses yeux la cause profonde de l'inégalité, elle doit proclamer qu'elle est une société égalitaire. Idéologiquement, l'inégalité de fait est niée. Le concept d'égalité devient donc alibi. D'où les formules contre-pied de Zinoviev: «Les idées d'égalité... ont une valeur profondément réactionnaire», «le paradoxe de l'histoire veut qu'en l'occurrence, la ten-

dance à l'inégalité soit plus prometteuse et plus progressiste.»

La critique de la société occidentale ne faisait pas partie de l'exposé de Zinoviev. Elle s'est exprimée au cours de la discussion dans son agressivité à l'égard de l'idéologie progressiste occidentale, dans la mesure où cette idéologie est véhiculée par une classe, ou une caste qu'il qualifie de professorale.

Si on prolonge le pointillé qui suit ces remarques acerbes, on obtient en clair ceci.

En Occident, une classe privilégiée s'est constituée, en dehors même des détenteurs des moyens de production. Elle touche aux professions libérales, au professionnalisme syndical et politique, aux animateurs des médias. Elle bénéficie de privilèges rendus possibles par la croissance du revenu national: elle a accès à la culture, à l'information, elle dispose de salaires à situer dans la catégorie supérieure.

Or, consciente de ses privilèges, elle se crée un alibi égalitaire. Non pas celui, statique, de l'idéologie soviétique qui affirme que les choses sont telles que dites officiellement, mais celui, dynamique, d'une revendication d'égalité pour les autres, qui toutefois ne la remet pas en cause en tant que caste privilégiée.

Ainsi, au-delà des apparences, par exemple l'anti-soviétisme récent de l'intelligentsia occidentale, on retrouve indistinctement un détournement de la revendication égalitaire comme frontispice, justification et défense de situations privilégiées, de fait. D'où l'irritation de Zinoviev devant le discours, qu'il pourrait qualifier de discours complice, de la gauche occidentale.

PROLONGEMENTS

Une telle attaque est et sera évidemment récupérable. Elle sera saisie par la droite traditionnelle, industrielle ou bancaire, dans son combat contre la nouvelle bourgeoisie jugée encombrante et coûteuse.

Mais la remise en cause des «institutions», au sens

illichien (l'École, l'Université, l'Hôpital, la Police, la Justice, les Médias, etc.) intéresse la gauche dans la mesure où ces institutions tendent à la fois (en raison même de leur but idéal: enseigner, soigner, protéger, informer) à se mettre en situation de monopole, donc en situation privilégiée, tout en tenant, idéologiquement, un discours d'exigence égalitaire, qui ne les remet pas en cause, mais qui les protège.

A la fois: toute la critique tient dans cette simultanéité.

Cette approche exigera d'autres développements.

A. Gavillet

REÇU ET LU

Face à Ringier et à Jean Frey

La «Weltwoche» (Jean Frey SA) relève la tête sous l'attaque de Ringier lançant «Die Woche» à coup de millions: le changement de climat rédactionnel n'a probablement été perçu jusqu'ici que par les habitués de la vénérable institution zurichoise; mais le fait est là: face à la menace, la «Weltwoche» ne s'est pas raidie, comme on pouvait le prévoir, sur des positions encore plus conservatrices, se repliant en quelque sorte sur des bataillons de fidèles convaincus et attachés aux valeurs traditionnelles; elle semble jouer le jeu d'une certaine ouverture, défilant en somme sa rivale avec ses propres armes. Qui lira, verra.

C'est sur un tout autre terrain que se profile un autre hebdomadaire, longtemps attendu en Suisse alémanique, et dont le premier numéro est daté du 1^{er} octobre: «Die Wochenzeitung» (Weinbergstr. 31, 8006 Zurich). Là, on est au royaume de la «Contre-information», sans ambition de toucher une «élite» de lecteurs, ni même d'en créer une au fil des semaines. «Contre-informer»? Tenter de mettre en circulation des informations passées sous silence ailleurs pour des raisons commerciales ou

des interdits politiques. Le pari est ambitieux, le «créneau» bien différent de celui visé par les publications inventées pour correspondre au goût du jour (référence sacro-sainte: les études de marché). «Die Wochenzeitung» (imprimée à Bâle) en chiffres. Capital de départ: Fr. 600 000.—, dont plus des deux tiers sous forme de prêts. Collectif de rédaction: quinze personnes. Budget pour la première année: près d'un million. But pour la première année: 6000 abonnés (2500 aujourd'hui) et presque autant de ventes au numéro — on table sur un déficit de Fr. 90 000.— en 1981/1982 et sur des comptes équilibrés fin 1983. On ne refuse pas la publicité.

Le premier numéro indique clairement la couleur. Rien à voir avec «tell» dont les ambitions premières recouvraient «grosso modo» les professions de foi de la «WoZ»: une présentation sévère (dans la ligne de «Konzept», le mensuel dont elle prend la relève) et des sujets bien dans l'actualité des mouvements «alternatifs» nés ici et là depuis des années, forages de la Cedra, interruption de grossesse, radio locale, entre autres. Seize pages grand format et un morceau de bravoure: un échange de lettres entre Niklaus Meienberg et le président de la ville de Zurich Sigmund Widmer.

— Nouvelle presse hebdomadaire de gauche et nouvelles difficultés pour la presse quotidienne d'obédience socialiste: on discute ces jours-ci de la survie de l'«Ostschweizer AZ» (et de ses quelque 3000 abonnés) et de l'imprimerie saint-galloise qui assume sa parution depuis des années.

— Toujours sur le front des hebdomos: la «WoZ» révèle que «Die Woche» (Ringier) devait publier un article sur les circonstances de sa naissance, mais que l'éditeur de «Blick» y a renoncé au dernier moment (intervention au sommet). Raison plausible: le quatrième numéro de «Die Woche» devait être envoyé gratuitement à 140 000 destinataires triés sur le volet en Suisse allemande (même opération pour «L'Hebdo» en Suisse romande: 50 000 adresses) à fin de propagande et on tenait pas à trop parler d'un «concurrent». Il n'y a pas de

petit profit. La «Schweizerische Handelszeitung» publie (N° 40) les premiers chiffres de vente de «Die Woche»: 45 000 pour la première semaine et 35 000 la deuxième (15 000 et 14 000 pour «L'Hebdo»).

— Fresque peu ordinaire dans le dernier numéro de «Vers un développement solidaire» (c.p. 97, 1000 Lausanne 9): quinze pages d'enquêtes et de faits précis cernant le «racket bananier». Où le lecteur est pris au sérieux.

DISCOURS POLITIQUE

Dire n'importe quoi, successivement

On prétend qu'une des causes de l'abstentionnisme serait cette certitude populaire que, de toute façon, «ils font comme ils veulent». On-dit du reste inexact: le contrôle des institutions existe, et d'autre part les faits sont têtus.

Ce qui en revanche crée un brouillard, l'incompréhension et le désintéressement, c'est la capacité de la propagande de dire une chose et son contraire. Par exemple.

On se souvient que M. Debétaz, ancien conseiller d'Etat radical vaudois, portait fièrement et avantageusement le titre de M. Locataire. Ce fut utile.

Aujourd'hui, M. Delamuraz, nouveau conseiller d'Etat du même parti, successeur de M. Debétaz, déclare au quotidien «24 Heures» que la commission du logement, qui a longtemps dormi sur ses deux oreilles, va se réunir prochainement, le 5 octobre précisément (M. Delamuraz est entré en fonctions en mai dernier, ce qui laisse cinq mois pour agender). Et l'ancien syndic de Lausanne d'ajouter, entre guillemets: «Je viens de reprendre les affaires de ce département, tout ne peut pas être fait en un jour. Mais il y a un retard fâcheux à combler.»

Après M. Locater, voici M. Locaquater.

Le choc des experts

Colloque organisé à Paris par le Groupe de Bellevue du 16 au 18 septembre sur le thème «Energie et Société». Pierre Lehmann y était; il a commencé à nous en rendre dans ces colonnes (DP 607); il poursuit et conclut aujourd'hui. Débat révélateur à bien des égards, choc d'experts, mise en cause de pouvoirs établis, dialogue de sourds, bref peut-être ce qui nous attend sur toile de fond Kaiseraugst si nous n'y prenons garde.

Premier jour, discours d'ouverture et messe pro-nucléaire. Deuxième jour, panorama mondial de l'énergie trois chiffres après la virgule et première mise en question du bien-fondé nucléaire par Amory Lovins, au grand dam des représentants de l'Electricité de France (EDF) et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Nous en sommes là. (Réd.)

A ce stade, nervosité dans les rangs EDF/CEA. On se regarde, on se chuchote dans l'oreille, on se tortille sur son banc. Lorsque commence le débat, un certain Rémy Carle, directeur à l'EDF, vitupère les orateurs et s'indigne de la manière dont évolue le colloque (ce même Carle paraissait très détendu le jour avant quand lui et ses collègues distillaient la vérité officielle EDF/CEA). D'autres à sa suite tentent de contrer les arguments de Lovins. Peine perdue. Le nucléaire ne résiste simplement pas à une analyse énergétique qui part des besoins réels en services (chaleur, lumière, transports, etc.) et non des consommations actuelles d'agents énergétiques primaires et de l'impossible anticipation de leur évolution. Par ailleurs, le potentiel de substi-

tution du nucléaire est faible et son coût élevé, si bien que, comme le souligne Lovins, la construction de centrales nucléaires ralentit la nécessaire substitution du pétrole, car elle draine l'argent que l'on devrait investir dans des projets bien plus efficaces sous ce rapport (économies, cogénération, développement des énergies renouvelables, etc.).

TOUT, ET LE CONTRAIRE

Mais ce n'est pas terminé. Deux Français, Michel Crémieux et Bernard Laponche viennent expliquer que le programme nucléaire français mènera à des excédents d'électricité dont il sera probablement difficile de faire façon. Puis un Américain, Charles Komanoff, monte à la tribune pour démontrer qu'en tout état de cause, les centrales au charbon produisent du courant bien moins coûteux que les centrales nucléaires, même s'il faut désulfurer les gaz de combustion. Et, pour couronner le tout, un autre Américain, Roger Sant, démontre qu'en laissant jouer l'économie de marché librement, on s'acheminera vers une diminution des besoins en énergie primaire, tout en continuant la croissance économique.

On passe ensuite à la question des risques techniques et biologiques de la production d'énergie, en particulier des surrégénérateurs. Les orateurs ne sont manifestement pas d'accord. Pour M. Lucenet de l'EDF, les surrégénérateurs ne présentent pas de risques d'accidents, car toutes les précautions sont prises et seront toujours prises. M. J. Benecke du Max-Planck Institut pense le contraire. M^{me} Stewart s'est penchée sur les effets à long terme des faibles doses de rayonnement et pense qu'ils existent et doivent être pris en compte. D'autres orateurs disent que non. L'Américain Morgan met en doute les calculs de probabilités d'accidents dans les centrales et déclare qu'il y a eu sous-estimation de certaines contaminations radioactives.

Discussion. Denis de Rougemont sème la panique en demandant au représentant de l'EDF de préciser la nature du risque encouru, en particulier par la Suisse, en cas d'accident majeur au surrégénérateur de Creys-Malville. Lucenet de l'EDF finit par dire qu'un tel accident n'est pas pris en compte par ceux qui conçoivent les systèmes de sécurité, probablement parce que sa probabilité est jugée négligeable. Denis de Rougemont fait remarquer qu'elle n'est cependant pas nulle et que l'ampleur du désastre serait effroyable. S'engage alors un dialogue de sourds où les pronucléaires (en particulier Tubiana et Francis Perrin) arguent des dangers du tabac, de la guerre nucléaire et du trafic automobile. On s'accuse mutuellement de faire dire n'importe quoi aux probabilités et aux statistiques, mais on est bien obligé de s'accorder sur le fait que ce qui importe, c'est finalement la manière dont un danger est perçu par les gens.

NUCLÉAIRE ET DÉMOCRATIE

Dernière journée consacrée aux implications sociopolitiques et aux processus de décision. Les nécessaires mesures de sécurité et les secrets qui entourent l'industrie nucléaire conduiront, selon M. Grove-White, à une diminution des libertés démocratiques. Les Français Goldschmidt et Petit sont sûrs que l'électronucléaire ne pose pas de risque de prolifération d'armes atomiques, alors que l'Anglais Rotblat pense exactement le contraire. Certains trouvent le traité de non-prolifération très utile (la France n'a curieusement pas adhéré), d'autres pas. Pour les uns, les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique sont efficaces, pour d'autres, ils sont illusoire. A ce stade de la discussion, on ne peut s'empêcher de penser que si le nucléaire ne fournit comparativement que peu d'énergie, il provoque par contre beaucoup de désaccords.

«Une élaboration démocratique des choix énergéti-

ques français est-elle possible?» Un ancien et un nouveau député à l'Assemblée nationale viennent débattre devant nous sur ce thème. Pour l'ancien député, les décisions prises en matière d'énergie par l'ancienne majorité l'ont été de la manière la meilleure possible et il ne voit rien à critiquer. Le nouveau semble penser qu'on peut faire des progrès, mais il reste assez prudent. Cette même prudence transparaît dans le discours de clôture du directeur de cabinet du ministre français de l'Energie. Il n'en reste pas moins qu'un débat parlementaire doit avoir lieu avant que ne soient fixés les choix énergétiques du nouveau gouvernement français.

LE TABOU

Il est certain que ce colloque aura été utile, ne serait-ce que parce qu'il aura mis en évidence que les choix concernant la politique énergétique ne peuvent, de par leur importance pour la vie des citoyens, être décidés sans débat démocratique. Peut-être que ce message aura été perçu même dans les rangs du CEA/EDF. L'histoire le dira. Ce qui limite encore, à mon avis, l'ouverture du débat dans ce genre de colloque, c'est que sous-jacent à presque tous les discours, il y a l'acceptation du tabou économique. On veut bien réduire la consommation d'énergie, mais on ne veut pas remettre en cause l'expansion économique. Il me semble qu'on sera bien obligé de le faire un jour.

Pierre Lehmann

FIN

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER



Clubs parlementaires: amicales ou lobbies?

Les clubs parlementaires — à ne pas confondre avec les groupes (rassemblements des députés d'une même couleur) — font partie de la vie des Chambres fédérales, et contribuent efficacement à surcharger les agendas des députés en période de session. Ces clubs réunissent, en principe sans distinction de partis, les représentants du peuple et des cantons qui se retrouvent pour la défense et l'illustration d'une profession, d'un secteur économique, d'une cause socio-politique.

En début de législature, les députés nouvellement élus se voient proposer l'adhésion à plusieurs des quelque vingt clubs parlementaires actifs, que l'on peut répartir en trois catégories:

— les «économiques» qui servent de relais aux lobbies helvétiques: Club agricole (fondé en 1887, plus de 120 membres), Artisanat (1920), Industrie et commerce (1944), Coopératives et consommateurs (1966);

— les «touristiques», qui organisent surtout des visites et autres courses d'étude: Tourisme (150 membres), Sports, Forêt, Sentiers pédestres, Vélo, ces trois derniers constitués récemment;

— les «culturels», qui s'intéressent aux inorganiques (artistes, journalistes et créateurs en tous genres): Affaires culturelles, Presse, Radio-TV, etc.

Les clubs «économiques» sont, mis à part celui des coopératives, les plus anciens. Pour que tout soit clair, leur secrétariat est assuré par le groupe de pression dont ils se trouvent proches: Union suisse des paysans, Union suisse des Arts et métiers, Vorort/Wirtschaftsförderung (la SDES suisse allemande) et Coop Suisse. Ces associations économiques paient également les frais de «leur» club: papier à lettres, cocktails, repas et autres!

Ce printemps, la Wirtschaftsförderung a «monté»

de toutes pièces un club «Suisse-tiers monde», dans le but non dissimulé — et d'ailleurs atteint — de torpiller la «Nouvelle organisation» prévue par Pierre Aubert, d'entente avec les organisations faitières d'aide au développement.

Cette intervention pour le moins intempestive a déclenché une réaction socialiste: Willy Donzé au Conseil des Etats et Lilian Uchtenhagen au Conseil national ont déposé l'un et l'autre un postulat demandant la fixation de quelques règles élémentaires pour le fonctionnement des clubs: ils devaient être ouverts à tous les intéressés, et non recruter dans les rangs bourgeois seulement (comme le font par exemple le groupe de l'Industrie et du Commerce, ou le récent club «Suisse-tiers monde» emmené par l'ultra-radical saint-galloise Suzi Eppenberger); le secrétariat des clubs qui se qualifient de parlementaires devrait être assuré par le Secrétariat de l'Assemblée, lequel tiendrait également le registre, l'agenda et l'organigramme de ces «intergroupes».

La plupart des clubs existants, et notamment tous les «culturels», satisfont déjà à ces conditions, que ne remplissent pas en revanche les «économiques». Ces derniers résistent évidemment à toute idée de réglementation des clubs, et l'ont fait savoir la semaine dernière en poussant au rejet du postulat Donzé, refusé par 22 voix à 9 au Conseil des Etats, à l'issue d'un débat sur la forme, qui a permis d'éviter le fond de la question.

LE POIDS DU MYSTÈRE

Le problème reste donc entier: de quel poids pèsent ces clubs parlementaires, plus spécialement ceux d'entre eux qui se vouent à la défense d'intérêts économiques bien précis? Nul ne le sait en réalité; on peut tout au plus supposer que l'homogénéité, facteur numéro un d'efficacité d'un groupe de pression, varie en raison inverse du nombre.

Ainsi le Club agricole présidé par le radical Raymond Junod, ancien directeur de la Chambre vau-

doise d'agriculture, ne permet pas de planifier une action coordonnée aux Chambres, comme le voudrait l'Union suisse des paysans.

L'immense groupe touristique, lui, emmené par le socialiste Fred Rubi, président d'Adelboden, ressemble davantage à une organisation de voyage qu'à un groupe de pression.

Les plus petits clubs en revanche pourraient bien faire davantage que créer ou entretenir des courants de sympathie en faveur de telle ou telle cause ou profession. Ou d'antipathie: ce n'est un mystère pour personne que le club Radio-TV, présidé par l'original UDC grison Erwin Ackeret, fourmille de députés pas trop bien disposés envers la SSR, dont ils rêvent à haute voix de fossoyer le monopole.

LA TRANSPARENCE N'EST PAS POUR DEMAIN

Le petit monde des clubs parlementaires reste en définitive mystérieux. La transparence voulue par les postulats précités serait un progrès sensible dans l'éclairage de nos institutions en leur quotidienne réalité. Le bureau du Conseil national s'est déclaré disposé à transmettre le postulat Uchtenhagen à la commission (président: H. Hubacher) qui planche sur le rapport du 29 juin 1978 intitulé «Avenir du Parlement». A noter que ce gros document ne mentionne pas les clubs parlementaires, pas davantage que le récent ouvrage de l'Américain Henry H. Kerr¹. Une fois de plus, il faut se référer à Jean Meynaud: en 1963, il décrivait les clubs parlementaires («économiques») et tentait déjà d'en mesurer l'importance. Sans parvenir à l'évaluer. En vingt ans bientôt, la sociologie politique n'a guère progressé sur ce point.

¹ Henry H. Kerr: *Parlement et société en Suisse* (Saint-Saphorin, 1981). Cette «analyse en profondeur de la démocratie représentative helvétique», basée sur une vaste enquête faite en 1971-1975, ne fourmille pas de découvertes... et paraît avec au moins une législature de retard. Cela suffit pour nous dispenser d'en parler davantage.